

# Licence Sciences du langage – Parcours : Professorat des écoles

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

## Présentation

Les sciences du langage demeurent une discipline souvent mal connue des futurs étudiants, parce qu'elle n'est pas enseignée au lycée. Pourtant, les professeurs de français, de langues et de philosophie décrivent et expliquent déjà en partie le fonctionnement des langues, leur structure, leur construction, leurs formes, leurs spécificités, leurs divers usages dans la communication entre les individus, etc.

De façon générale, les sciences du langage étudient le fonctionnement des langues (dans leurs aspects phonétiques, morphologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques), l'acquisition du langage par l'enfant, les types de discours (politique, publicitaire, etc.) dans leur aspect argumentatif, sémiologique ou autre, et leurs usages (comment les locuteurs utilisent la langue ?, dans quel but ?, pour obtenir quel effet ?).

La licence sciences du langage est organisée en 3 parcours ouverts dès la L1 : Expertise linguistique (EL) ; Professorat des écoles (PE) ; Français langue étrangère-seconde (FLE). Un nombre limité de places est offert en L.AS (Licence Accès Santé) dans le cadre du parcours Expertise linguistique. Le choix de parcours effectué en L1 ne conditionne pas la poursuite de ce parcours en L2 ou en L3. Si vous constatez que le parcours choisi en L1 ne vous correspond pas, il vous est possible d'en choisir un autre en L2 par exemple (dans la limite des places disponibles). Il est possible de découvrir les autres parcours dans le cadre de l'UE libre.

Le **parcours professorat des écoles** consiste en une préparation pluridisciplinaire (linguistique, didactique du français, des mathématiques) et progressive au métier de professeur des écoles.

## OBJECTIFS

---

Étudier les sciences du langage vous permettra de :

- \* découvrir l'importance de la langue dans les rapports humains
- \* acquérir les outils de description des langues du monde, qu'elles ne soient qu'orales ou qu'elles soient orales et écrites
- \* comprendre comment l'enfant acquiert sa ou ses langue(s) maternelle(s)
- \* acquérir les outils de description des discours politiques, publicitaires, etc.
- \* comprendre les modifications que subissent les langues en fonction des conditions de communication
- \* être capable de décrire les codes sémiologiques qui accompagnent le langage humain (codes visuels, gestuels,...)
- \* acquérir une solide formation dans le domaine de l'enseignement du français langue maternelle afin de suivre sans difficulté un master préparant aux métiers de l'enseignement
- \* Comprendre la dimension politique, géopolitique et sociale des langues

## COMPÉTENCES VISÉES

---

Les compétences acquises au terme de cette licence se déclinent en termes de savoir, de savoir-faire, et de savoir-être.

**Savoirs :**

- \* Connaissances théoriques et méthodologiques en communication et description des langues et du langage

---

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

\* Spécialisation dans l'analyse des pratiques langagières : psycholinguistique, syntaxique, phonologique, ethno-linguistique, sociolinguistique, sémiologique, enseignement du français (langue maternelle, langue étrangère), etc.

#### Savoir-faire :

- \* Acquisition des méthodes de travail universitaire et de la discipline
- \* Acquisition de savoir-faire spécifiques aux domaines de l'enseignement et de la communication
- \* Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit en s'adaptant à son auditoire
- \* S'exprimer en anglais général et de spécialité
- \* Compétences en informatique

#### Savoir-être :

- \* Capacité de critique constructive et développement de la curiosité intellectuelle ;
- \* Prise en considération de la diversité des langues et des cultures ;
- \* Capacité à travailler de manière autonome, seul ou en équipe.

## Programme

### ORGANISATION

La plupart des enseignements en première et en deuxième année de licence (L1 et L2) sont communs à l'ensemble des parcours de la mention Sciences du langage.

La **L1** est une **année de découverte** : elle vous permet de vous initier à la linguistique tout en suivant des cours d'autres disciplines (introduction à la psychologie, aux sciences sociales). Ces cours servent de passerelle si vous souhaitez changer d'orientation.

La **L2** est une **année de consolidation** : elle continue à présenter les bases de la discipline mais elle permet en parallèle une spécialisation progressive. C'est une année qui vous permettra d'affiner votre projet professionnel.

La **L3**, pour finir, est une **année de spécialisation** dans l'un des trois parcours amorcés dès la L1. Le parcours suivi en troisième année de licence est généralement déterminant pour la suite. Il n'est pas possible de changer de parcours entre la L2 et la L3.

En plus du tronc commun aux trois parcours de la licence sciences du langage, des cours plus spécialisés sont proposés aux étudiants se destinant au professorat des écoles. Ex. d'UE propres à ce parcours : de la linguistique à la didactique du français ; images, représentations et enseignement du français ; étude de la langue et didactique ; lecture, écriture et littérature ; didactique de la grammaire ; etc. (voir la brochure pour plus de précisions).

### TUTORAT

Des tuteurs étudiants accompagnent les nouveaux arrivant lors du premier semestre de la L1.

Les étudiants sont amenés à travailler leurs compétences orthographiques et rédactionnelles notamment dans le cadre de l'UE "Auto-formation en français avec écrit+".

## Admission

La licence Sciences du langage accueille tout étudiant désireux d'étudier le langage sous toutes ses formes.

### LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

- \* Avoir un bon niveau général en français
- \* Aimer lire et écrire
- \* Avoir des bases en grammaire (française ou de votre langue maternelle)
- \* Avoir l'esprit d'observation et une certaine rigueur d'analyse

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

Ces critères conditionnent vos chances de réussite durant votre cursus.

#### Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

La licence Sciences du langage de l'Université Paris Cité offre des débouchés diversifiés à la fin du diplôme et prépare à l'entrée de certains masters.

Il y a trois masters qui suivent directement la licence Sciences du langage à l'Université Paris Cité :

- \* « **Sociolinguistique et Analyse du discours** », qui propose des cours qui développent des compétences en sémiologie, en sociolinguistique et en analyse du discours ;
- \* « **Expertise en sémiologie et communication** », qui prépare aux carrières dans le domaine de la communication d'entreprise ;
- \* « **Didactique des langues** » qui prépare aux métiers de l'enseignement des langues étrangères (enseignant, encadrement de formateurs, concepteur de matériel pédagogique, chargé de coopération).

Un étudiant licencié en Sciences du langage à l'Université Paris Cité a également accès à d'autres masters de cette même université comme le master « **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation** » (MEEF) qui prépare au concours de professeur des écoles. Les options de professionnalisation en L1, L2 et

L3 (parcours « Professorat des écoles ») préparent à l'entrée dans ce master.

Le diplôme de Sciences du langage permet aussi de postuler dans de nombreux masters en dehors de l'université, notamment à l'ensemble des masters de Sciences du langage et aux masters MEEF 1er degré.

### PASSERELLE

Passerelles possibles (sur dossier) après la L2 à l'Université de Paris \* :

- \* L3 Sciences de l'éducation
- \* Licence professionnelle Métiers de la communication : chef de projet communication
- \* Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
- \* Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèque

\* Données prévisionnelles

### DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le parcours professorat des écoles de la licence sciences du langage donne notamment accès aux métiers de l'enseignement.

L'insertion professionnelle est préparée tout au long de la licence à travers :

- \* le Projet Professionnel Etudiant en L1 ;
- \* des cours de préparation au métier de professeur des écoles, des ateliers d'écriture professionnelle (L1) ; divers cours spécialisés proposés dans chacun des 3 parcours de la licence ;
- \* les stages : possibles (et encouragés !) tout au long du cursus. Ils permettent la découverte du monde professionnel.

## Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

**Responsable de la mention**

Caroline Lachet  
caroline.lachet@u-paris.fr

**Responsable de la 1ère année**

Clara Romero  
clara.romero@u-paris.fr

**Responsable de la 2ème année**

Pierre Halté  
pierre.halte@u-paris.fr

**Co-responsable 3ème année**

Emilie Deschellette  
emilie.deschellette@u-paris.fr

**Gestionnaire de scolarité - Licence 1 & 2**

Jacques Pham  
+33 (0)1 57 27 95 76  
jacques.pham@u-paris.fr

**Gestionnaire de Scolarité - Licence 3**

Atrouche Ahlam

## En bref

**Public(s) cible(s)**

- Étudiant

**Validation des Acquis de l'Expérience**

Oui

**Langue(s) des enseignements**

- Français

**Lieu de formation**

Campus Saint Germain des Prés

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**